

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**ACADEMIE DE NANTES**

**ETABLISSEMENT**

**Collège Paul Langevin - COUËRON**

**Année scolaire : 2021/2022**

**Numéro de séance : 5**

**Date de convocation : 23/10/2021**

**Président de séance : M. LOISEAU**

**Quorum : 16**

**Nombre des présents :**

**Nombre d'absents excusés :.....**

**Signatures**

**Le Président**

**Le Secrétaire**

## PRESENCE AU CONSEIL

**Séance du :23 novembre 2021**

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	M. LOISEAU Laurent	X						
	Adjoint	M. LEROUX Christophe	X						
	Gestionnaire	M. LEMAIRE Philippe	X						
	CPE	Mme BOURGAA Sophie	X						
	Agente Comptable	Mme DABIN Sylvie			x				
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	M. COUROUGE Hervé	x			Mme GAILLOCHET			
	Groupement de commune	Mme GRELAUD Carole				Mme LE GOFF			
	Commune siège	Mme GUILLOUET Patricia				M. CAMUS-LUTZ Pierre			
<b>Personnalités qualifiée</b>		Mme BIZEUL Sandra	X						
<b>Total</b>									
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	M. VIDAL-MOTHES Thibault	X			M. DE BARSONY Thibault			
		M. LECUREUR Aurélien		X		M. GOIS Yohann			
		M. GUILLOU Nicolas		X		Mme BARANSKI Marion			
		M. TALLEDEC Sofiane	X			M. BOURBLANC Stéphane			
		Mme LEMÉE Véronique	X			Mme DENELE Anne-Laure			
		Mme BELKA Mathilde	X			M. ROBIN Thomas	X		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	M. CHAIX Antoine	X			Mme PERONNE Isabelle			
		Mme AYRAULT Séverine	X						
		Mme BLIN Corinne				M. MORNIER	X		
		Mme KIDIRI Yashé	X						
<b>Total</b>									
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	Mme GUERMAZI Florence			x	Mme DE VALON Hélène			
		M. PIOUS Vincent	X			Mme GREGORUTTI Aurélie			
		Mme PINASSEAU-BROCHARD Julie	X			Mme LE SECH Gaelle			
		M. COURONNE Nicolas		X		Mme REBOUX Nathalie	X		
		Mme DE LA BONNEFON Anne			X	Mme DURAND Anne	X		
		Mme GOURDON Magali	X			M. DENAUD Lénaïck			
		Mme PISCOT Patricia	X			Mme EMMANUELLI Ingrid			
		Elèves	Mme ROGER Agathe				Mme GAMBLIN PEYRON Blanche		
	Mme COUSSAUD Madison					M THENOT-TRIBALLEAU Macéo			
	M. MARIN Titouan								
<b>Total</b>		22							

**1. Désignation d'un secrétariat de séance :**

**Les parents d'élèves**

**A. Adoption de l'ordre du jour du Conseil d'Administration**

**1. Énoncé de la question ou du sujet abordé : adoption de l'ordre du jour du CA du jeudi 14 10 2021 modifié (changement dans l'ordre des questions traitées)**

**I. Questions administratives**

- 1) Création de la commission permanente**
- 2) Installation du CA et des différentes commissions avec adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration**
- 3) Adoption de l'ordre du jour de la séance n°5 du 14 octobre 2021**

**II. Questions pédagogiques**

- 1) Présentation du rapport d'activité et de fonctionnement pédagogique 2020-2021 pour approbation**
- 2) Présentation de projet pour approbation**
  - **Voyage en Provence romaine**
  - **Projet danse**

**III. Questions financières**

- 1) Présentation du budget 2022 pour approbation**
- 2) Présentation DBM (Décision Budgétaire Modificative) 5 pour information**
- 3) Présentation DBM 6 pour vote**
- 4) Délégation au chef d'établissement**
- 5) Contrats et convention**

**IV. Questions diverses**

- 1) Questions diverses des parents**
- 2) Questions diverses des élèves**

### 3) Questions diverses des représentants des personnels

#### A. Adoption de l'ordre du jour du CA

Monsieur Loiseau rappelle que l'ordre du jour ne doit plus, en théorie, être voté en CA. Toutefois il décide de le maintenir.

**Résultat du vote 1 : pour 23**

#### B. Création d'une commission permanente.

Nouvelles attributions de la commission permanente et du CA.

Le décret N°2020-1632 du 21 décembre 2020 portant diverses mesures de simplification dans le domaine de l'éducation améliore le pilotage des établissements publics locaux en d'enseignement (EPL) en simplifiant le fonctionnement de la commission permanente (CP) et du conseil d'administration (CA). Ces modifications permettent :

- D'une part de recentrer la commission sur sa fonction de délégataire du CA
- D'autre part, d'alléger le fonctionnement de ce dernier

Les débats ont été longs sur ce point qui n'était pas clair dans sa formulation.

>> il a été décidé en CA la création d'un groupe de travail pour continuer à discuter des points habituellement abordés en commission permanente (DGH) et de voter contre la création d'une commission permanente lors de ce 1<sup>er</sup> CA

**Résultat du vote 2**, pour la « non-création de la commissions permanente » >>> la CP devient « groupe de travail sur la DGH » : **POUR 17 / ABST : 6**

#### C. Installation du Conseil d'Administration et des commissions

Groupe de travail sur la DGH

Conseil de Discipline

Commission éducative (dont les horaires sont établis en fonction des parents et de l'élève concerné. Donc pas forcément en fin de journée)

CHS

CESC

Voir pièces jointes pour connaître le détail des titulaires et suppléants par commission.

**Résultat du vote 3 : POUR 23**

#### **D. Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration**

Énoncé de la question ou du sujet abordé : **Présentation pour approbation du Règlement Intérieur** (voir pièce jointe sur le RI du CA) la proposition de reformulation sera proposée au prochain CA

>>> Amendement pour le prochain CA pour créer 1 article sur la création du groupe de travail sur la DGH

**Résultat du vote 4 : POUR 23**

#### **E. Adoption du PV de séance n°5 du 14 octobre 2021**

Les enseignants demandent que le bilan de rentrée qu'ils avaient formulé lors du CA du 14/10/21 soit modifié et précisé. La modification a été lue en CA et envoyée par mail pour modification finale dans le PV.

**Résultat du vote 5 : POUR 22 / ABST 1**

## **RUBRIQUE II. Questions pédagogiques**

### **A/ Présentation du rapport d'activité et de fonctionnement pédagogique 2020/2021 pour approbation.**

Voir rapport complet en pièce jointe.

Rapport complet et détaillé.

Nécessité de renouveler le CESC pour expliquer les actions aux parents.

**Résultat du vote 6: POUR 23**

### **B/ Présentation de projets pour approbation 2021/2022**

#### **1/ Projet N° 1 danse:**

Pour les élèves de 402, avec M. Lacroix, dès Novembre 2021.

3 interventions avec 1 chorégraphe

1 spectacle à Haute Goulaine le 21/01/22

Budget: 762,22 € pour le collège, prise en charge de 400 € par le département >> 0 € à charge pour les familles.

Tous les projets ne peuvent concerner toutes les classes d'un même niveau. Les enseignants doivent veiller à l'équilibre.

**Résultat du vote 7: POUR 23**

#### **2/ Projet voyage avec nuitée en Provence romaine:**

Pour les élèves latinistes, soit 49 élèves et 4 accompagnateurs. du 3 au 7 mai 2022.

Le maintien de ce projet va dépendre de la crise Covid 19. Il est trop compliqué cette année d'organiser un voyage à l'étranger.

Coût évalué: à 245 € par famille.

Le projet sera adopté selon l'évolution de la crise et la participation des familles.

**Résultat du vote 8: POUR 23**

## RUBRIQUE III. Questions financières

### A. Présentation du projet de budget 2022 pour l'année civile 2022. La structure du budget est un ensemble de services.

Sur les fournitures communes, il faut travailler différemment mais ensemble. Réunir les équipes sur les projets fin sept / début octobre pour présenter tous les projets avec les budgets pour échange et comparaison entre tous les projets.

Mme Belka rappelle le besoin en microscopes >>> Si on investit dans les microscopes, on ne pourra pas financer de sortie scolaire.

Il faudra définir des priorités.

**Résultat du vote 9 : POUR 16 / ABST : 7**

### B. DBM 5 pour info

Décision budgétaire modifiable : possibilité d'un dépassement de 10 000 euros en + sur les budgets de l'Etat.

Accord pour ouvrir jusqu'à 10 000 €

### C. DBM 6 subvention supplémentaire pour chauffage pour vote

2500 € en supplément pris en charge par le département

**Résultat du vote 10 : POUR 23**

### D. Délégation au chef d'établissement

Autorisation du CA pour signer un contrat annuel

**Résultat du vote 11 : POUR 22 / ABST 1**

### E. Contrats et conventions

Convention d'équipement sportif. Cela ne rentre pas dans le budget, mais c'est à voter dans le cadre du CA.

**Résultat du vote 12 : POUR 22 / ABS 1**

**A. Question diverses des parents**

1/ bilan semaine genre et et sexisme : voir bilan pédagogique annuel pages 20 à 22.

2/ retour sur la première séance de la commission restauration : cette commission réunit un groupe d'élèves, des personnels de restauration, de l'administration. 1<sup>er</sup> rencontre pour expliquer le rôle de chacun, les obligations en matière de restauration/hygiène...faire découvrir la fonction. Les élèves de 3<sup>ème</sup> souhaitent décaler d'une semaine le repas de fin d'année (cf stage de 3<sup>ème</sup> déplacé en décembre cette année). Les élèves ont demandé des produits laitiers et des fruits en dessert. Personnels enseignants et représentants des parents souhaitent être associés à cette commission restauration, qui ne peut se réunir que le mercredi matin (seul jour de la semaine où il n'y a pas de service de restauration). Prochaine commission : début 2022.

3/ retour sur la sécurité routière aux abords du collège : nombreux élèves en infraction en effet. Les parents des élèves en question seront reçus. La quasi-totalité des élèves qui viennent en vélo sont en infraction.

4/ utilisation Elyco : il faut du temps et de la patience pour se familiariser avec ce nouvel outil. Les parents rappellent qu'ils n'ont pas reçu le tutoriel vidéo. Celui-ci est en cours de finalisation (flouter l'identité du compte pris en ex) et sera transmis via le site du collège. Rappel des parents d'élèves: difficultés pour accéder à l'ensemble des infos, les pièces jointes ne sont pas accessibles sur les comptes parents. Sentiments de perdre beaucoup de temps à chercher, d'autant plus que l'usage par les enseignants n'est pas identique non plus. Regret des parents de devoir utiliser Elyco ET pronote pour suivre la scolarité (devoir et messagerie sur l'un et résultats et emploi du temps sur l'autre).

5/ la thématique du harcèlement a-t-elle été abordée en classe : travail en vie de classe par certains enseignants. Cette thématique sera à l'ordre du jour du prochain CESC (2/12/21)

**B. Questions diverses des élèves**

1/ les élèves ont-ils le droit d'aller dans le coin d'herbe au-delà des appartements : accord pour aller sous l'arbre, mais les élèves doivent être à portée de vue des AED. Cet espace doit donc être délimité.

2/ enlever la règle qui oblige à emprunter le passage pompier à 15h30 pour sortir du collège : non, car c'est une question de sécurité et de fluidité. Il faut éviter toute bousculade. Et ce parcours permet aux surveillants de prendre le temps de vérifier les carnets (cf régime de sortie)

3/ reconnaissance des personnes transgenres et non binaires : il ne s'agit pas simplement d'une question de reconnaissance (cf texte réglementaire auquel se fier) car il est nécessaire d'avoir l'accord des familles. C'est un sujet beaucoup complexe qui doit être traité dans son ensemble. La reconnaissance ne passe pas uniquement par le prénom et le choix du pronom personnel.

4/ intervertir les groupes classes en cours d'année (actuellement les groupes sont en fonction de l'alphabet) : possible afin que ce soit plus équitable au niveau de l'emploi du temps/ affinités.

5/ matériel informatique et travaux à renouveler (volets cassés...) : pilotage informatique en cours tous les mois avec M. Baron et M. Gilbert Le collège a d'importants besoins. Mise en



place d'une salle informatique avec postes existants. Mise en place d'un nouveau serveur courant Novembre.

Pour le reste des travaux à prévoir : un dossier est en cours de finalisation et doit être transmis au Conseil Départemental d'ici début décembre, afin d'envisager les travaux suivants : espace couvert dans la cour, sanitaires à réhabiliter, vie scolaire à refaire car inadaptée (n'a pas vue sur la cour), accueil aveugle pour veiller correctement aux entrées et sorties, embellissement des salles de classes (murs et sols), installation de rideaux à la place des volets (trop chers ou impossible à réparer)...

### **C. Questions diverses des équipes pédagogiques**

1/ plat végétarien le jour où le plat est composé de viande ? la part de légumes ou féculents est plus importante dans ce cas-là.

2/ les enseignants souhaitent participer à la commission restauration : OK. Les parents le souhaitent aussi. Avoir ensuite en fonction des disponibilités sur le mercredi matin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance prend fin à 20h.

Le président de séance

/

Le secrétaire de séance: les parents d'élèves.